

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

13 janvier 2021, 18h30, via Teams et vote via Easyquorum

ORDRE DU JOUR

Accueil : 18h25

Début de la réunion : 18h30

	Thématiques	Détail des points à aborder
1	Ouverture par la Secrétaire Générale	
2	Point d'actualité par le Président	
3	Validation du PV du 22 décembre 2020	
4	Point financier	
5	Point lancement de saison	Ouverture intranet et communication
6	Nomination des responsables de commissions	
7	Formulation de la proposition de résolution relative à l'indemnité du Président	A proposer à l'Assemblée Générale du mois de mars
8	Questions diverses	
9	Clôture par la Secrétaire Générale	

Présents : BERLAND François, BISCHOFBERGER Patrick, CHATENET Pascal, COITOU Annie, DELACOUR Philippe, DEROCHE François, DESFOND Grégoire, FRIOUD CHATRIEUX Hervé, LE SAUSSE Delphine, LETHEM Brigitte, MARTIN Patrice, PHILY Laura, SOURTY Virginie

Excusés : GIACUZZO Bruno, PIRON Peggy

Invités : Grégory SAINT-GENIES, Maxime CHATENET

A noter : les votes en ligne ont eu lieu le 14 janvier et non le 13.



Ouverture par la Secrétaire Générale

La Secrétaire Générale étant excusée, le Président ouvre la séance.

Point d'actualité par le Président

Le Président évoque la future loi relative à la gouvernance des fédérations et notamment en ce qui concerne la parité qui passerait de 40% actuellement à 50% ainsi que le vote des clubs qui deviendrait la règle.

Dans ce cadre, la Fédération a déjà fait évoluer ses textes en 2018 afin de permettre aux clubs de voter. Les nouvelles règles de parité impliqueraient une modification de nos textes.

Validation du PV du 22 décembre 2020

Le Président soumet le document transmis au vote du Conseil d'Administration.

Résolution : le Conseil d'Administration valide le document compte rendu du 22 décembre 2020 présenté.

Validé à l'unanimité.

Point financier

Le Trésorier présente un point à date.

Peu d'évolution depuis le 22 décembre 2020.

Sur la justification de la COHP : les sommes restant à investir l'ont été et notamment avec l'achat du bateau Method.

Le ponton de départ du Centre Technique National a été sorti de l'offre RIXEN pour un prestataire proposant l'équivalent à moitié prix.

Le devis RIXEN reste à valider dans les prochains jours. 305K€ avec notamment une nouvelle forme de barge pour la maintenance.

De même, dans ce devis une barque sur laquelle une réflexion est en cours en vue d'avoir potentiellement deux bateaux dont un pour le babyski.

L'emprunt est en cours de déblocage ainsi que la subvention Région IDF.

Question de Delphine LE SAUSSE : utilisation du bateau Method ?

Basé à Choisy, son planning reste à définir et destiné à la HP.

Question de Brigitte LETHEM : option B pour la préparation des grandes échéances (euros et monde) ?

DTN : oui comme depuis plusieurs années stages terminaux.

Précision de François BERLAND : la barge va devenir la norme d'ici quelques années.



Point lancement de saison

Le Directeur Fédéral Adjoint indique que l'ouverture de l'intranet est en attente de la finalisation de l'offre assurance et du choix de gestion de l'assistance.

Nous sommes en attente des contrats à signer.

Le PFS+ et notamment le Chargé de Communication et Évènementiel ont travaillé sur les supports de communication et l'offre de partenariat qui sera prochainement présentée au Bureau Fédéral.

Les supports de communication en cours de construction sont notamment les suivants :

- Consignes de sécurité ;
- Affiche promotionnelle de la licence.

Nomination des responsables de commissions

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Virginie SOURTY responsable de la Commission Sportive Nationale Ski Nautique.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Carole MARMONNIER et Jean-Marc GRILLET-AUBERT responsables de la Commission Sportive Nationale Wakeboard & Wakeskate Câble.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Richard HERNAEZ responsable de la Commission Sportive Nationale Course.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Alain GAUTIER responsable de la Commission Sportive Nationale Barefoot.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Annie COITOU responsable de la Commission Compétitions Fédérales et Calendrier.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne François DEROCHE responsable de la Commission Médicale.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Bruno GIACUZZO responsable de la Commission Formation.

Validé à l'unanimité.



Résolution : le Conseil d'Administration désigne Philippe DELACOUR responsable de la Commission Développement.

Validé à la majorité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne _____ responsable de la Commission des Athlètes.

En attente

Résolution : le Conseil d'Administration désigne _____ responsable de la Commission des Entraîneurs.

En attente

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Hervé FRILOUD CHATRIEUX responsable de la Commission Statuts et Règlements.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Patrice MARTIN responsable de la Commission de Sélection et du Haut Niveau.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Éric NÉRON responsable de la Commission Financière.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne _____ responsable de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

En attente

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Muriel FROMIAU responsable de la Commission des Officiels.

Validé à l'unanimité.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne _____ responsable de la Commission disciplinaire de 1ère instance.

En attente

Résolution : le Conseil d'Administration désigne _____ responsable de la Commission disciplinaire d'appel.

En attente.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne _____ responsable de la Commission disciplinaire particulière à la lutte contre le dopage.

En attente.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne _____ responsable de la Commission d'éthique.

En attente.

Résolution : le Conseil d'Administration désigne Pierre-Antoine EXPERTON responsable de la Commission prospectives et innovations.

Validé à l'unanimité.

Formulation de la proposition de résolution relative à l'indemnité du Président

La Secrétaire Générale soumet la résolution au Conseil d'Administration.

Résolution : le Conseil d'Administration décide de maintenir le versement de l'indemnité au Président de la FFSNW à hauteur de 950€ (neuf cent cinquante euros) brut mensuel jusqu'à l'Assemblée Générale de mars 2021.

Validé à l'unanimité.

Questions diverses

Question de François BERLAND : comment souscrire une licence pour une structure commerciale ? il y a un vrai enjeu pour la souscription de licence.

La problématique a bien été identifiée, la fédération est une communauté et pas uniquement une société de services.

Une solution est recherchée. La solution impliquera certainement une évolution statutaire.

Information de Laura PHILLY : on a créé l'association pour les enfants mais il est vrai que cela prend énormément de temps pour la gérer.

Question de Pascal CHATENET : fonction de Grégory SAINT-GENIES : après l'annonce, il y a quelques mois, du départ de Grégory SAINT-GENIES au 31 décembre 2020 Qu'en est-il aujourd'hui ?

Le DTN/DG indique que la discussion avec le Président pour le maintien de la fonction Directeur Général n'a pas été validé par le Bureau ou le Conseil d'Administration mais ce choix a été fait de la même façon que pour la prolongation du contrat de DTN.

Le Président indique que la fonction de Directeur Général va de paire avec la fonction de DTN.

Le choix de remplacement des DTN ne pourra se faire qu'à la fin des élections des Fédérations.

Le DTN/DG s'engage à poser la question au Ministère pour connaître leur position et permettre au Bureau Fédéral et Conseil d'Administration de faire le choix lors des prochaines réunions.

Résolution : le Conseil d'Administration valide le maintien de Grégory SAINT-GENIES dans ses fonctions de Directeur Général jusqu'à la fin de son contrat de DTN.

Validé à la majorité.

Intervention d'Annie COITOU : EMS est lancé pour les organisateurs de compétition.

Un mail est parti ce jour pour informer de certains changements sur les inscriptions des compétitions. Merci à Xavier et Valérie.



Question Directeur Fédéral Adjoint : Prise en charge de la licence IWWF par la Fédération ?

Le Président indique que cette prise en charge est prévue uniquement pour les participants aux compétitions internationales de référence détenteur de l'extension correspondante.

Le Directeur Fédéral Adjoint indique que les administrateurs vont recevoir un lien vers un fichier en ligne afin que chacun puisse remplir ses coordonnées en vue de la mise à jour des dirigeants de la Fédération sur e-modification.

Prochaine réunion le 3 mars par Teams pour la clôture des comptes notamment.

[Clôture par le Président](#)

La réunion est clôturée à 20h.